



Déclarations et Discours



N° 75/29

LES NATIONS UNIES: INSTITUTION NÉCESSAIRE ET IRREMPLAÇABLE

Une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, à la 30e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le lundi 22 septembre 1975.

* * * *

Nous souhaitons la bienvenue aux délégations de Cap-Vert, Sao Tome et Principe et du Mozambique. Leur admission au sein des Nations Unies constitue pour l'Organisation une autre étape importante vers l'universalité.

Septième session extraordinaire

...De plus en plus, nous nous tournons vers les disparités économiques et sociales qui existent dans le monde et vers les remèdes à y apporter. Ce sont là des questions politiques d'une gravité telle qu'on peut les assimiler, quant à l'envergure et l'importance, aux questions de la paix et de la sécurité internationales, auxquelles elles sont d'ailleurs liées.

La septième session extraordinaire de notre Assemblée nous a enfin permis d'avancer sur la voie d'une réduction de ces disparités puisque nous y avons convenu de mesures nécessaires à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Si nous avons réussi à nous entendre sur ces questions très graves, c'est que le moment était propice, (c'est le moins qu'on puisse dire) pour une recherche créatrice de solutions nouvelles.

Nous devons maintenant éviter que notre volonté se relâche et nous consacrer à la mise en oeuvre des décisions que nous avons prises pour réaliser la réforme de notre système économique mondial et la réduction des disparités qui le caractérisent. Il nous faut également reconnaître la nécessité de faire participer nos différents peuples. Nous avons pris des engagements en leur nom; nous avons promis de fournir à la majorité dans le besoin sa pleine mesure de justice sociale et économique.

Je crois, Monsieur le Président, que nous sommes tous conscients de l'urgence de cette tâche fondamentale, sinon nous n'aurions pas réussi à créer le remarquable esprit de collaboration qui a marqué nos délibérations intenses durant la session extraordinaire. Il est important que nous poursuivions le travail à peine amorcé dans